



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question écrite n° 47359

Texte de la question

Mme Segolene Royal réaffirme à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications son attachement au maintien de Thomson dans le secteur public et dans son intégralité. Les conditions de la réussite et du développement futur de cette entreprise seront beaucoup mieux réunies si Thomson continue à relever de l'intérêt général. Le capital humain, les acquis scientifiques, les connaissances, seront préservés par le maintien au service de la puissance publique. Les modalités de privatisation proposées par le Gouvernement provoquent le démantèlement d'un ensemble industriel et de recherche cohérent. Elles manquent de transparence et sont fortement sujettes à caution. On choisit une méthode floue, peu convaincante et autorisant toutes les manœuvres. Elle lui demande donc de prendre en compte le fait que Thomson doit rester une entreprise publique.

Texte de la réponse

La procédure de privatisation du groupe Thomson a été interrompue à la fin de l'année 1996, après publication de l'avis de la Commission de la privatisation. Le Gouvernement a décidé de relancer un nouveau processus reposant sur une privatisation séparée de Thomson CSF et de Thomson Multimedia. Ces deux entreprises interviennent directement dans le champ concurrentiel alors que des rapprochements et des alliances de grande ampleurs se multiplient dans leurs secteurs respectifs, tous deux soumis à une concurrence exacerbée. Aussi, ces privatisations doivent être toutes deux engagées sans délais, même si leurs aboutissements respectifs peuvent se situer à des échéances différentes. Thomson CSF, véritable réservoir technologique pour l'électronique professionnelle aussi bien militaire que civile et leader européen incontesté, doit être au cœur de la restructuration française et européenne de l'industrie électronique de défense. Sa privatisation devra y contribuer directement. Le Gouvernement travaille actuellement à la définition des modalités de cette opération dans une logique industrielle. L'État disposera d'une action spécifique permettant de protéger les intérêts de la défense. Thomson Multimedia dispose d'atouts considérables sur les plans technologiques, industriels, commerciaux et humains. Afin de remédier à sa situation financière dégradée, une recapitalisation rapide est nécessaire pour fournir à l'entreprise les moyens indispensables à son redressement et à son développement. Toutes les solutions permettant d'aboutir à la valorisation de Thomson Multimedia dans le cadre d'une privatisation sont actuellement étudiées, en particulier les options qui permettront de conforter son niveau technologique, ses capacités industrielles et commerciales et son potentiel humain ainsi que de consolider ses moyens financiers. La transparence et la logique industrielle de ces opérations seront des critères déterminants pour le choix des procédures de privatisation. Le Gouvernement veillera à ce que des conditions adaptées soient définies pour développer l'actionnariat des personnels des entreprises privatisées.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47359

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 194

Réponse publiée le : 17 février 1997, page 837